

Compte-rendu du Conseil Municipal

▪ Séance du 5 janvier 2015

Excusés : Jean-François CÔTE – Murielle FILLON – Felice LASORSA

URBANISME :

Monsieur le Maire fait le point sur les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie au cours du mois de décembre 2014.

Monsieur le Maire présente ses vœux de santé, de bonheur et de réussite aux membres du conseil municipal et à leur famille. Il exprime sa satisfaction concernant le bon déroulement des réunions de conseil, remercie chacun pour le travail accompli et pour l'esprit de solidarité qui règne au sein du conseil.

REVISION DU P.O.S.

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du conseil municipal du compte-rendu de la seconde réunion relative à la révision du POS, qui a eu lieu le 8/12/2014 ; Cette réunion avait pour objet l'examen des premiers éléments du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du territoire communal.

Le Conseil Municipal décide de prescrire la révision le POS sur l'ensemble du territoire communal, définit les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec la population.

Monsieur le Maire fait part du devis proposé par la Chambre d'Agriculture pour l'étude agricole demandée. Le montant s'élève à la somme de 5 153,10 € T.T.C.

TRAVAUX RTE DE LA GLIERE – DECISION D'EMPRUNT

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 500 000 euros pour financer les travaux de mise en séparatif route de la Glière, l'enfouissement des réseaux secs, la réfection de l'éclairage public et de la voirie.

Le taux d'annuité est de 1.96 % sur une durée de 15 ans.

SYANE – REMBOURSEMENT DE TRAVAUX

Mr le Maire rappelle que le SYANE a entrepris, dans le cadre d'une convention avec la commune, des travaux pour le compte du SIEM et pour l'alimentation électrique de la propriété de Mr CERON. Le Conseil valide la demande de remboursement de ces travaux par le SIEM et Mr CERON.

PRIX DE L'EAU

Le conseil municipal décide de fixer le prix du m³ d'eau à la somme de 1,17 euros pour les consommations enregistrées entre mars 2015 et février 2016. Les tarifs agricoles et la location du compteur restent inchangés.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Repas des aînés** : le maire remercie la commission des aînés du village pour l'organisation du traditionnel repas de fin d'année qui s'est très bien déroulé. Il remercie particulièrement les personnes qui ont confectionné les décorations de table.
- **Bulletin communal** : le bulletin va être édité prochainement. Monsieur le Maire remercie la commission pour le travail effectué.
- **Eclairage mairie** : l'éclairage n'ayant pas été réalisé comme il avait été souhaité, Monsieur le Maire a demandé qu'il soit refait conformément à sa demande.
- **Micro-crèche** : les barrières ont été installées, ainsi que la toiture au-dessus du porche. Il faut encore installer des arrêts de neige et une souche de cheminée. Ces travaux représentent une plus-value de 2 234.85 euros. Le Conseil accepte cette plus-value au marché initial.
- **Travaux d'élagage** : Monsieur le Maire informe le conseil que les employés du SIVOM profitent du temps clément pour élaguer les haies le long des chemins et des routes pour la sécurité et l'harmonie paysagère.